

# La charte d'engagement des Ambassadeurs

## La Maîtrise du Feu : campagne de sensibilisation 2022-2023

### Informations générales

« [La Maîtrise du feu](http://www.lamaitrisedufeu.be/) » est une campagne wallonne de sensibilisation pour une utilisation optimale de son chauffage au bois grâce à des conseils utiles et concrets.

L'Ambassadeur s'engage, en signant cette charte, à :

- **SOUTENIR** la campagne par la sélection/l'achat d'un forfait de partenariat et la/les commande(s) de carnets de conseils (disponibles via <http://www.lamaitrisedufeu.be/> - onglet « Soutenir la Campagne ») afin de bénéficier du titre d'Ambassadeur et du kit communication pour véhiculer les bonnes pratiques. Toutes les infos : <http://www.lamaitrisedufeu.be/> - onglet « Soutenir la Campagne »
- **PARTAGER LA VISION** de la campagne, ses valeurs et ses objectifs.
- Mettre en œuvre et **PROMOUVOIR LA CAMPAGNE** et ses bonnes pratiques dans le cadre de ses activités et de ses déplacements (événements notamment).
- **PARTAGER** de manière proactive **LES ACTIONS DE LA CAMPAGNE** sur ses outils de communication : réseaux sociaux et site internet.
- **SOUTENIR LES PARTENAIRES DE LA CAMPAGNE**<sup>1</sup> dans le cadre de leurs actions.

Tout désaccord ou non-respect des engagements précités peut mettre fin, à tout moment, au statut d'Ambassadeur. De même, tout détournement et/ou déformation et/ou mauvaise utilisation des messages (bonnes pratiques et slogan) de la campagne par l'Ambassadeur est interdit.

Vis-à-vis de l'Ambassadeur signataire, La Maîtrise du feu s'engage à :

- Intégrer le logo de l'Ambassadeur sur le site internet de la campagne : <http://www.lamaitrisedufeu.be/>.
- Informer la communauté « La Maîtrise du feu » de cette adhésion, notamment via son canal de communication privilégié : la page Facebook de la campagne.
- Proposer à l'Ambassadeur ses outils de communication, notamment le livret de conseils, pour diffusion à ses clients / sa communauté.
- Inviter gratuitement l'Ambassadeur aux événements organisés dans le cadre de la campagne de sensibilisation, et le convier au meeting de clôture de campagne, visant un renouvellement de la campagne et sa pérennité dans le temps.

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de vente émises par dans le cadre de la campagne de sensibilisation La Maîtrise du Feu (disponibles en annexe de cette charte ou via <http://www.lamaitrisedufeu.be/> - onglet « Soutenir la Campagne »).

<sup>1</sup> Cette campagne est pilotée par l'asbl ValBiom, financée par l'Awac et soutenue par Agoria CIV, la FEBHEL et la Wallonie.

# La charte d'engagement des Ambassadeurs

La Maîtrise du Feu : campagne de sensibilisation 2022-2023

Date :

Intitulé de l'organisme :

Rappel du forfait choisi (cochez la/les case(s) correspondante(s)) :

- Forfait Institution publique – **0€** (ou **25% sur les packs B à D**)
- Forfait fidélité – **60€ HTVA** (ou **10% sur les packs B à D**)
- Forfait A basique – **95€ HTVA**
- Forfait B réseaux sociaux – **500€ HTVA**
- Forfait C soirée pratique – **850€ HTVA**
- Forfait D concours – **1.250€ HTVA**
- Commande de 100 livrets supplémentaires\* – **60€ HTVA**

\*Seulement pour les Ambassadeurs

Langue de votre communauté d'intérêt / clients :

- Français
- Allemand

Nom et prénom du représentant :

Signature / cachet, précédé de la mention « lu et approuvé » :



**.AGORIA**

